

De la candidature à l'inscription définitive au CFA

I. Dépôt de candidature :

Renvoyer par courrier ou par mail à secretariat.beaucaire@dalzon.com (format pdf ou word) ce dossier en précisant dans **OBJET** : Dossier de Candidature + Nom de la Filière + Nom et Prénom du candidat et en le complétant avec les pièces suivantes :

- ☐ La Fiche de Renseignements (FR) entièrement remplie du candidat avec une photo collée (page suivante de ce dossier),
- ☐ La copie d'une pièce d'Identité : Carte Nationale Identité, Passeport, ou titre de séjour pour les candidats étrangers,
- ☐ Votre CV,
- ☐ Votre lettre de motivation signée accompagnée du questionnaire de motivation (page suivante de ce dossier),
- ☐ Pour les candidats possédant déjà un pré accord avec un employeur, la Fiche d'Engagement (FE) 4^{ème} page de ce dossier

Attention : Cette Fiche d'Engagement est une pièce nécessaire mais pas suffisante pour intégrer le CFA.

De plus :

Pour une formation CAP AEPE en 2 ans (*sous réserve d'ouverture) :

- pour les candidats actuellement au collège en 3^{ème} ou 3^{ème} prépa-métiers :
 - ☐ La copie des bulletins trimestriels de la classe de 4^{ème} et ceux déjà reçus de la classe de 3^{ème}

Pour une formation CAP AEPE en 1 an :

- pour les candidats actuellement en classe de 2nd CAP AEPE (sous statut scolaire (mixité des parcours) ou dans un autre CFA) :
 - ☐ Les photocopies des bulletins trimestriels (semestriels) de la 1^{ère} année de CAP AEPE,
 - pour les candidats ayant déjà passé ce CAP (demande de redoublement) :
 - ☐ Les photocopies de tous les bulletins trimestriels (semestriels) des deux années de CAP AEPE et relevé de notes de l'examen,
 - pour les candidats déjà titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP), niveau 4 (bac) ou plus (BTS,) :
 - ☐ La copie du relevé de notes de votre/vos diplôme(s) ou titres professionnels (afin de bénéficier de la dispense de certaines épreuves du domaine professionnel et du domaine général).
 - ☐ La copie des bulletins trimestriels ou semestriels de votre/vos formation(s), de diplômes ou certificats
- Pour les épreuves déjà validées, les heures de formation non réalisées au CFA seront effectuées en entreprise.
Une fiche récapitulative avec le décompte des heures sera mise en place à la rentrée par le CFA.

II. Pré-inscription à la formation / Recrutement :

Après l'entretien de positionnement avec un responsable du CFA et sous réserve d'acceptation de votre candidature, envoyer par courrier ou déposer au secrétariat, dans une pochette plastique, les pièces complémentaires suivantes :

- ☐ Une photo d'identité (avec votre nom et la section demandée inscrits au dos)
- ☐ Attestation de recensement ou Attestation de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) (pour les plus de 16 ans)
- ☐ La Fiche d'Engagement (FE, la 4^{ème} page de ce dossier) si vous n'avez pu la fournir lors du dépôt de candidature.
Si cette fiche n'est toujours pas remplie par un employeur, vous pourrez la joindre ultérieurement
Importance de cette fiche : Elle permet d'établir la convention de formation avec votre employeur, puis le contrat d'apprentissage (formulaire Cerfa 10103*12 ou version en cours avec sa notice FA 14).

Prévoir l'achat :

- Quelques fournitures scolaires, calculatrice et livres (Les besoins seront communiqués par les formateurs à la rentrée scolaire)
- Un ordinateur portable pour les rapports et projets

III. Inscription définitive :

Dès réception de la convention de formation signée par l'employeur et du contrat d'apprentissage signé par l'employeur, l'apprenti, son représentant légal si l'apprenti est mineur, l'inscription sera alors définitive.

Hébergement : Une demande d'internat sur Beaucaire ou de place dans une des résidences étudiantes sur Nîmes (en fonction de l'âge et de la future formation du candidat) pourra être étudiée.

Dossier de candidature

CAP AEPE

Accompagnement Educatif Petite Enfance

Formation en ☐ 1 ou ☐ 2* ans par apprentissage

Rentrée :
Août/Sept 2025

NOM :

Prénom :

QUESTIONNAIRE DE MOTIVATION

En quelques lignes, présentez-vous :

.....
.....
.....
.....

Quel est votre projet professionnel ?

.....
.....
.....
.....

Pourquoi choisissez-vous une formation par alternance pour atteindre ce projet ?

.....
.....
.....
.....

Que représente pour vous une formation par alternance ?

.....
.....
.....
.....

Quels atouts allez-vous mettre en avant pour réussir cette formation ?

.....
.....
.....
.....

Précisez toutes informations (cursus scolaire, contacts entreprises, motivations, ...) afin de valoriser votre candidature ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dossier de candidature

CAP AEPE

Accompagnement Educatif Petite Enfance

Formation en ☐ 1 ou ☐ 2* ans par apprentissage

Rentrée :
Août/Sept 2025

FICHE D'ENGAGEMENT

Afin de préparer la convention de formation CFA/Employeur puis le contrat d'apprentissage
Pour un employeur du secteur public, le contrat sera mis en place avec la DREETS (Décret n° 2019-1489 du 27 décembre 2019)
Attention : Cette Fiche d'Engagement est une pièce nécessaire mais pas suffisante pour intégrer le CFA.

Je soussigné(e)

Responsable de la société / collectivité / structure

Adresse

Code postal Ville

Tel : / / / / Portable : / / / /

Email :@.....

SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | | N° IDCC : | | | | | | Code NAF/APE : | | | | | |
Identifiant de la Convention Collective

☐ Employeur du secteur privé :

OPCO de rattachement :

☐ OPCO EP

☐ Opcommerce

☐ Uniformation

☐ Atlas

☐ Santé

☐ OCAPIAT

☐ OPCO 2i

☐ AFDAS

☐ Constructys

☐ AKTO

☐ Mobilité

☐ Employeur du secteur public

signera, en accord avec le CFA, un contrat d'apprentissage pour une durée de : (* Voir les modalités ci-dessous)

☐ 2 ans* (candidat actuellement en classe de 3^{ème} ou 3^{ème} prépa-métiers ou au lycée) **(*sous réserve d'ouverture de la formation en 2 ans)**

☐ 1 an (candidat déjà en classe de 2^{nde} CAP AEPE ou titulaire d'un diplôme au moins de niveau 3 : CAP, BEP, Bac,...)

avec ☐ M. ☐ Mme, né(e) le / /

Dates du contrat d'apprentissage :

Dates choisies par l'employeur, en accord avec l'apprenti.

Début d'exécution : / /

Fin : / /

Durée : 35H/sem
39H si la convention
collective le permet

Fait en date du : / / Cachet de l'employeur :

Signature du responsable :

Coordonnées du Maître d'apprentissage : (si différent de l'employeur)

Sur le CERFA du contrat d'apprentissage, il est possible et vivement conseillé de choisir un second maître d'apprentissage.

Nom et prénom du maître d'apprentissage : né(e) le / /

Fonction au sein de l'entreprise :

Portable : / / / / (pour recevoir également le code de suivi de la scolarité sur internet)

Email :@.....

Mise en place de la convention et du contrat d'apprentissage (Le secrétariat du CFA reste à votre disposition pour vous accompagner) :

1. A partir des informations de cette fiche d'engagement, une **convention de formation** sera établie par le CFA et transmise à l'employeur.

=> Cette convention devra être signée par l'employeur et retournée au CFA.

2. Avec les informations de cette convention, l'employeur mettra en place le **contrat d'apprentissage** sur le site de son OPCO (Opérateurs de COmpétences) ou la DREETS, l'éditera, le signera ainsi que l'apprenti.

=> Le contrat d'apprentissage sera alors transmis au CFA pour validation et signature.

3. Le **contrat d'apprentissage** et la **convention** seront alors envoyés ou déposés par l'entreprise sur le site de l'OPCO ou à la DREETS dans les 5 jours ouvrables qui suivent le début d'exécution du contrat. L'OPCO ou la DREETS vérifiera les éléments du contrat : L'OPCO ou la DREETS aura un délai de 20 jours à compter de la réception de l'ensemble des documents pour rendre sa décision.

4. L'OPCO ou la DREETS complète le contrat d'apprentissage (cadre réservé à l'organisme et transmet des copies à l'employeur, l'apprenti et le CFA. ➤ **A défaut d'accord de l'OPCO ou de la DREETS, le contrat ne sera pas accepté.**

PS : En cas de réduction ou d'allongement de la durée de la formation, une autre convention, la **convention tripartite** sera établie par le CFA et signée par l'employeur, l'apprenti (et son représentant légal si l'apprenti est mineur) et le CFA afin de justifier de l'adaptation de la durée du contrat.